



REÇU

22 DEC. 2022

Sous-Préfecture
de SAINTES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 30 novembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Communauté de Communes à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,
M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky,
SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents
Mmes BOURSQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle,
PELLETIER Marie-Claude, BOURSQUOT Brigitte
Mrs BACHEREAU Patrice, BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT
Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, MOINET Mikaël, POCH Patrick,
SCHNEIDER Alexandre, VIALE Jean-Pascal

Visioconférence : /

Excusés : BOISSEAU Béatrice, DALAIS Gaëlle (pouvoir à Gérard GANDAUBER), GRATON Sabrina (pouvoir à
Philippe GACHET), STAUDER Jean- Denis (pouvoir à Alexandre SCHNEIDER), VIDAL Patrick (Pouvoir à Christian
HILLAIRET)

Date de la convocation : 20 novembre 2022

Présents : 27

Votants : 31

Secrétaire de séance : M. Mikaël MOINET

ELECTION MEMBRE DU BUREAU

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) et notamment ses articles L 5211-2 et L 5211-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1993 portant création de la Communauté de Communes Cœur de Saintonge ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°54-2020 du 15 juillet 2020 relative à la composition du bureau communautaire ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°93-2022 du 28 septembre 2022 relative à l'élection de Madame Lyliane Signat élue au poste de la 6^{ème} vice-Présidence,

Le Président a invité le Conseil Communautaire à procéder au vote pour son remplacement au sein du bureau, en qualité de secrétaire.

Se présentent :

- Madame Marie-Claude Pelletier – Déléguée de la Commune de Trizay
- Monsieur Jean-Pascal Viale – Maire de Romegoux

Élection du neuvième membre du Bureau

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) 31
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)..... 2

- d. Nombre de suffrages exprimés [b - c]..... 31
e. Majorité absolue..... 17

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Mme Pelletier Marie-Claude	17	Dix-sept
Mme Jean-Pascal VIALE	12	Douze

Madame Marie-Claude Pelletier est élue à la majorité comme membre et secrétaire du bureau communautaire.

Adopté à l'unanimité

A Saint Porchaire, le 30 novembre 2022

Le Président



COEUR DE SAINTONGE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Sylvain BARREAUD



REÇU

22 DEC. 2022

Sous-Préfecture
de SAINTES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 30 novembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Communauté de Communes à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,
M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents
Mmes BOURSQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, PELLETIER Marie-Claude, BOURSQUOT Brigitte
Mrs BACHEREAU Patrice, BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, MOINET Mikaël, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, VIALE Jean-Pascal

Visioconférence : /

Excusés : BOISSEAU Béatrice, DALAIS Gaëlle (pouvoir à Gérard GANDAUBER), GRATON Sabrina (pouvoir à Philippe GACHET), STAUDER Jean- Denis (pouvoir à Alexandre SCHNEIDER), VIDAL Patrick (Pouvoir à Christian HILLAIRET)

Date de la convocation : 20 novembre 2022

Présents : 27

Votants : 31

Secrétaire de séance : M. Mikaël MOINET

ANNULE ET REMPLACE DELIB N°67-2020 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU PAYS DE SAINTONGE ROMANE

M. Le Président indique que la Communauté de Communes Cœur de Saintonge doit désigner des Conseillers Communaux qui représenteront les communes au Pays de Saintonge Romane.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité décide :

- de DESIGNER les Conseillers Communaux suivants :

Commune	Titulaire	Suppléant
Balanzac	M. Dominique BERNARD	M. Bernard COMPAN
Beurlay	M. Gérard GANDAUBER	Mme Sylvie DUMAND
Crazannes	M. Benoît HAPIOT	Mme Isabelle BARRET
Geay	M. Jacky MICHAUD	M. Michel LOREAU
La Vallée	M. Alexandre BOULOUMOU	M. François CRISTOU
Les Essards	M. Christian HILLAIRET	M. Nicolas BOURSQUOT
Nancras	M. Lionel DURAND	M. David RAFFE
Nieul les Saintes	M. Mikaël MOINET	Mme Brigitte BOURSQUOT
Plassay	M. Claude FRISQUE	M. Stéphane MAJEAU
Pont l'Abbé d'Arnoult	M. Jean-François BON	Mme Lydie RUAUD
Port d'Envaux	M. Sylvain BARREAUD	Mme Cathie GUIBERTEAU
Romegoux	M. Cyrille CHAILLOU	M. Patrice CABIAC

Saint Porchaire	M. Jean-Claude GRENON	M. André VITAL
Saint Sulpice d'Arnoult	M. Jean-Michel GALLET	Mme Lyliane SIGNAT
Sainte Gemme	M. Philippe GACHET	M. Jérôme LOUIS
Sainte Radegonde	Mme Monique RIVIERE	M. Hubert GUILLAUME
Soulignottes	Mme Valérie LONGUET	M. Daniel BERNARD
Trizay	M. Stanislas CAILLAUD	Mme Marie-Claude PELLETIER

Adopté à l'unanimité

A Saint Porchaire, le 30 novembre 2022

Le Président



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Sylvain BARREAUD



REÇU

22 DEC. 2022

Sous-Préfecture
de SAINTES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 30 novembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Communauté de Communes à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,

M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents

Mmes BOURSQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, PELLETIER Marie-Claude, BOURSQUOT Brigitte

Mrs BACHEREAU Patrice, BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, MOINET Mikaël, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, VIALE Jean-Pascal

Visioconférence : /

Excusés : BOISSEAU Béatrice, DALAIS Gaëlle (pouvoir à Gérard GANDAUBER), GRATON Sabrina (pouvoir à Philippe GACHET), STAUDER Jean- Denis (pouvoir à Alexandre SCHNEIDER), VIDAL Patrick (Pouvoir à Christian HILLAIRET)

Date de la convocation : 20 novembre 2022

Présents : 27

Votants : 31

Secrétaire de séance : M. Mikaël MOINET

FONDS EUROPEENS : REPRESENTANTS AU GROUPE D'ACTION LOCALE (GAL)

Monsieur Le Président, informe les membres du Conseil qu'une nouvelle campagne concernant les fonds engagés est lancée. Il convient de nommer les représentants pour le GAL (Groupe d'Action Locale), 2 titulaires, 2 suppléants :

Titulaires :

- Sylvain BARREAUD
- Lyliane SIGNAT

Suppléants :

- Patrick MACHEFERT
- Lionel DURAND

Adopté à l'unanimité

A Saint Porchaire, le 30 novembre 2022

Le Président

Sylvain BARREAUD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



REÇU

22 DEC. 2022

Sous-Préfecture
de SAINTES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 30 novembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Communauté de Communes à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,
M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky,
SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents
Mmes BOURSQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle,
PELLETIER Marie-Claude, BOURSQUOT Brigitte
Mrs BACHEREAU Patrice, BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT
Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, MOINET Mikaël, POCH Patrick,
SCHNEIDER Alexandre, VIALE Jean-Pascal

Visioconférence : /

Excusés : BOISSEAU Béatrice, DALAIS Gaëlle (pouvoir à Gérard GANDAUBER), GRATON Sabrina (pouvoir à
Philippe GACHET), STAUDER Jean- Denis (pouvoir à Alexandre SCHNEIDER), VIDAL Patrick (Pouvoir à Christian
HILLAIRET)

Date de la convocation : 20 novembre 2022

Présents : 27

Votants : 31

Secrétaire de séance : M. Mikaël MOINET

COMMISSIONS : CREATION D'UNE COMMISSION GEMAPI

Vu l'arrêté préfectoral du 29 août 2019 portant sur les statuts de la Communauté de Communes ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22 et L. 5211-1 ;

Considérant qu'au regard des articles énoncés ci-dessus, peuvent être formées « des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres ».

Considérant la compétence GEMAPI qui implique un travail de fond sur les 3 bassins versants qui composent le territoire Cœur de Saintonge,

Considérant les nombreuses décisions concernant ce sujet,

Monsieur le Président propose au Conseil la création d'une nouvelle commission « GEMAPI » et la désignation des conseillers communautaires pour y siéger

David RAFFE
Jean-Claude GRENON
Jacky MICHAUD
Stanislas CAILLAUD
Jean-Denis STAUDER

Patrick MACHEFERT
Lyliane SIGNAT
Mikaël MOINET
Nadège LOUASSIER
Marie-Noëlle MARTIN

Adopté à l'unanimité

A Saint Porchaire, le 30 novembre 2022

Le Président


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Sylvain BARREAUD



N°117/2022

REÇU

22 DEC. 2022

Sous-Préfecture
de SAINTES**COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE SAINTONGE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 30 novembre 2022 à 17h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Sylvain BARREAUD, à la Communauté de Communes à Saint Porchaire.

PRESENTS : M. BARREAUD Sylvain, Président,

M. GRENON Jean-Claude, Mme RIVIERE Monique, M. MACHEFERT Patrick, M. RAFFE David, MICHAUD Jacky, SIGNAT Lyliane, Vice-Présidents

Mmes BOURSQUOT Nelly, DUCAYLA Christine, GUIBERTEAU Cathie, LOUASSIER Nadège, MARTIN Marie-Noëlle, PELLETIER Marie-Claude, BOURSQUOT Brigitte

Mrs BACHEREAU Patrice, BERNARD Dominique, CAILLAUD Stanislas, DURAND Lionel, GACHET Philippe, GAILLOT Jean-Paul, GANDAUBER Gérard, HILLAIRET Christian, MAJEAU Stéphane, MOINET Mikaël, POCH Patrick, SCHNEIDER Alexandre, VIALE Jean-Pascal

Visioconférence : /

Excusés : BOISSEAU Béatrice, DALAIS Gaëlle (pouvoir à Gérard GANDAUBER), GRATON Sabrina (pouvoir à Philippe GACHET), STAUDER Jean- Denis (pouvoir à Alexandre SCHNEIDER), VIDAL Patrick (Pouvoir à Christian HILLAIRET)

Date de la convocation : 20 novembre 2022

Présents : 27

Votants : 31

Secrétaire de séance : M. Mikaël MOINET

ANNULE ET REMPLACE DELIB 99-2022 - COMMISSION VOIRIE

Vu l'arrêté préfectoral du 29 août 2019 portant sur les statuts de la Communauté de Communes ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-22 et L. 5211-1 ;

Considérant qu'au regard des articles énoncés ci-dessus, peuvent être formées « des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres ».

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil la liste des membres suivante :

COMMISSION VOIRIE
Président : Jean-Claude GRENON
Jean-Pascal VIALE
Monique RIVIERE
Christian HILLAIRET
Mikaël MOINET
Philippe GACHET
David RAFFE
Brigitte BOURSQUOT

Gérard GANDAUBER
Nadège LOUASSIER
Alexandre SCHNEIDER
Patrick VIDAL
Dominique BERNARD
Patrice BACHEREAU
Stanislas CAILLAUD
Lyliane SIGNAT

Adopté à l'unanimité

A Saint Porchaire, le 30 novembre 2022

Le Président



Coeur de Saintonge
Sylvain BARRÉAUD
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES